

PCI Périplan® R 10

Enduit de ragréage P3, de 3 à 10 mm d'épaisseur.

Description

PCI Périplan® R 10 est un enduit de ragréage de classe P3 destiné à la préparation de surfaces horizontales avant l'application d'un revêtement de sol souple ou dur.

Composition : ciment, sables siliceux, dérivés celluloseux, résine, ...

Domaines d'application

- Avant la pose de revêtements en céramique et pierres naturelles, revêtements de sol textiles et élastiques, parquet ou stratifié à coller.
- Sols intérieurs, en travaux neufs :
 - supports béton
 - chapes ciment

Propriétés

- Bonne autolissence.
- Pompable : possibilité d'application mécanique permettant un rendement élevé.
- Durcissement rapide : circulaire après 3 heures de séchage.

Caractéristiques

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| • Plage d'épaisseur | de 3 à 10 mm |
| • Température de mise en oeuvre | de + 5°C à + 30°C |
| • Taux de gâchage | 5,5 à 5,75 L d'eau / sac de 25 kg |
| • Temps de malaxage | env. 3 minutes |
| • Temps de repos | env. 5 minutes |
| • Durée Pratique d'Utilisation* | env. 30 minutes |
| • Ouverture à la marche* | env. 3 heures |
| • Délais de recouvrement* | |
| - revêtement céramique | env. 12 h |
| - revêtement étanche | env. 24 h |
| - parquet | env. 24 h |

* A +23 °C et 50 % d'humidité relative

Mise en oeuvre

Se référer aux conditions de mise en oeuvre générales définies dans le Cahiers des Prescriptions Techniques : Exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol.

Préparation du support

- Le support doit être propre, sec, porteur, exempt de poussière et de toute substance susceptible de compromettre l'adhérence.
- Appliquer la bande de désolidarisation périphérique PCI Pécitape® Silent.



- Très bonne fluidité
- Application aisée
- Réouverture rapide à la marche

CE Selon EN 13 813
Certificat CSTB

Couleur

Rouge

Consommation

Env. 1,68 kg de poudre/m²/mm d'épaisseur.

Conditionnement

- Sac de 25 kg

PCI Périplan® R 10

Choix des primaires

	PCI Périprim®	PCI Périprim® 404	PCI Périprim® Rapid
Supports absorbants à très absorbants	1 : 1	1 : 2	non dilué
Supports à base de sulfate de calcium (taux d'humidité résiduel ≤ 0,5%)	non dilué	1 : 1	non dilué

Mélange et application

- 1/ Verser PCI Périplan® R 10 dans un seau contenant le dosage minimum en eau.
- 2/ Malaxer à l'aide d'un mélangeur électrique basse vitesse.
- 3/ Adapter le dosage en eau si nécessaire, en restant dans les tolérances indiquées.
- 4/ Après avoir laissé reposer le produit, appliquer PCI Périplan® R 10 à l'aide d'une lisseuse.
- 5/ Utiliser un rouleau-débulleur pour finir de lisser le produit et d'éliminer l'air emprisonné dans le ragréage (évite la formation de cratères).
- 6/ Après environ 12 heures, du carrelage ou de la moquette peuvent être posés. Il faut prévoir 1 jour de séchage pour les revêtements étanches et pour les parquets.

BASF Construction Chemicals France SAS a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

BASF Construction Chemicals France SAS

Z.I. Petite Montagne Sud - 10, rue des Cévennes
Lisses - 91017 Evry Cedex

Tél. : 01 69 47 50 00

Fax : 01 60 86 06 32

Site Internet : <http://www.basf-cc.fr>

Précautions d'emploi

- Ne jamais ajouter d'eau ni de poudre à un mortier ayant commencé à faire sa prise.
- Respecter le taux de gâchage. Aucun ajout d'additifs n'est autorisé.
- Plus l'épaisseur de produit appliquée est épaisse, plus le délai de recouvrement est important.
- Nettoyer les outils, pompes et malaxeurs à l'eau immédiatement après usage.
- PCI Périplan® R 10 ne peut être laissé nu : il doit toujours être recouvert.

Stockage

12 mois, au sec. Ne pas stocker durablement à plus de + 30°C.

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci.

L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences BASF Construction Chemicals France.

Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés.

En dehors de cette situation, contactez votre Chargé de Clientèle pour tout autre besoin de FDS.